



PLAN STRATEGIQUE 2009-2012

**PROJET : RENFORCEMENT DES INTERVENTIONS DE LA
CSI-AFRIQUE DANS LE DOMAINE DE LA POLITIQUE
ÉCONOMIQUE ET SOCIALE**

**SITUATION DES RELATIONS DU
MOUVEMENT SYNDICAL AFRICAIN AVEC LE
MONDE ACADEMIQUE**
Un aperçu général

Juillet 2012

Sommaire

Introduction	3
1. Méthodologie	5
2. Synthèse des différentes notes.....	6
<i>2.1 Situation au niveau des affiliées anglophones</i>	<i>6</i>
<i>2.2 Situation au niveau des affiliées francophones</i>	<i>8</i>
3. Informations recueillies lors des ateliers de recherche de Lomé et de Nairobi	11
<i>3.1 Informations recueillies au niveau des affiliées anglophones</i>	<i>11</i>
<i>3.2 Informations recueillies au niveau des affiliées francophones</i>	<i>11</i>
<i>3.3 Informations recueillies au niveau chercheurs seniors et de leaders du mouvement syndical africain</i>	<i>12</i>
Conclusion	13

Introduction

L'histoire récente du continent révèle que les syndicats en Afrique ont une longue tradition d'engagement politique, depuis leur implication dans les mouvements anticoloniaux jusqu'aux luttes actuelles pour la démocratie. Par ailleurs, il apparaît que depuis les années 1990, l'existence de syndicats puissants a été déterminante à l'émergence de l'ordre démocratique dans de nombreux pays africains. Cependant, dans le contexte libéralisme effréné que subit l'humanité et dont les conséquences sont néfastes pour les populations et les travailleurs du monde entier, la transformation des dynamiques démocratiques en cours en Afrique en processus de progrès social et de changements économiques bénéfiques pour les travailleurs ne saurait être possible sans des syndicats puissants et surtout dotés de capacités pour élaborer et proposer des alternatives susceptibles de conduire aux mutations souhaitées.

Avec leurs engagements dans la construction des nations en Afrique, les syndicats se sont imposés sur le continent comme des forces de transformations sociales et des partenaires institutionnellement reconnus. Comme tels, les syndicats sont appelés à développer des alternatives stratégiques pour consolider leur place dans les sociétés civiles qui sont de plus en plus appelées à jouer un rôle important dans la mise en place effective des espaces démocratiques africains.

Dans ce nouveau contexte, il apparaît que le pouvoir du syndicalisme ne doit pas consister uniquement dans sa position stratégique sur le lieu de travail et dans sa capacité de mobilisation et d'organisation. Mais il doit aussi résider dans la capacité des syndicats à générer des idées nouvelles pour soutenir de nouveaux modèles de développement alternatifs au libéralisme sauvage, et susceptibles de conduire à un ordre nouveau dans l'intérêt des travailleurs. Pour ce faire, Le mouvement syndical africain doit tenir compte des synergies avec d'autres composantes de la société civile et développer de nouvelles formes de partenariats avec des centres de recherche et des universités pour se donner les moyens de pouvoir affronter et contester le paradigme dominant

qu'est le libéralisme . Depuis quelques années, certains affiliés de la CSI-Afrique ont commencé à se rapprocher des centres de recherche et des universités afin d'initier des actions de collaboration susceptibles d'impulser les capacités à élaborer des alternatives au modèle néolibéral.

Syndicats et universités ont, chacun de leur côté, fait l'effort de se rapprocher les uns des autres d'une façon plutôt utilitaire; les syndicats lorsqu'ils ont besoin de la recherche pour appuyer leurs campagnes ; et les chercheurs, lorsqu'ils ont besoin de contacts et de soutien pour leurs propositions de financement de recherches. Mais le véritable partenariat repose sur la réciprocité et la volonté d'apprendre les uns des autres.

Le GLU (Université Mondiale des Travailleurs) et le GURN (Réseau Mondial des chercheurs syndicalistes) sont des exemples de nouveaux partenariats entre les institutions éducatives et les organisations de travailleurs, qui pourraient former un réseau mondial et la discussion. Ces partenariats visent à pousser les syndicats et les universités à développer de nouveaux curricula universitaires qui élargissent les débats et la base de connaissances des questions liées au syndicalisme dans les universités.

Dans ce processus de collaboration et d'échanges fondé sur les activités de recherche, le mouvement syndical africain doit tenir compte de cette dynamique et des synergies avec les différentes composantes de la société civile. C'est pourquoi dans le cadre du projet CSI-Afrique/SASK, l'évaluation des relations entre le mouvement syndical et le monde académique a été retenue comme une activité importante.

Le présent rapport présente les résultats des investigations menées. Il comporte outre l'introduction et la conclusion, trois autres points.

1. Méthodologie

Pour cette étude, trois approches méthodologiques ont été considérées.

La première approche s'est basée sur l'analyse de l'évaluation des relations du mouvement syndical avec le monde académique sur la base des questionnaires de l'inventaire édition 2009.

La seconde méthode s'est fondée sur la sensibilisation de 33 organisations affiliées parties prenantes aux ateliers méthodologiques de recherche en vue de la collecte d'informations sur le sujet. Il s'agit de l'atelier de Nairobi d'avril 2010 à l'intention de 13 affiliés anglophones et de l'atelier de Lomé de mai 2010 pour 20 affiliés francophones. Quatre affiliés anglophones (GFL du Ghana, MCTU du Malawi, SFTU du Swaziland et SLLC de la Sierra Leone) et sept affiliés francophones (CDT de la RDC, CESTRAR du Rwanda, CSA du Sénégal, CSB du Burkina Faso, CSTC du Cameroun, USTG de la Guinée et UTM de la Mauritanie) ont préparé et transmis une note à la CSI-Afrique.

La troisième méthodologie a porté sur l'exploitation d'informations recueillies des focus groupes constitués au niveau des chercheurs participants aux ateliers méthodologiques de recherche de juin 2011 à Lomé et juillet 2011 à Nairobi, des chercheurs seniors d'ALRN et des leaders syndicaux de la CSI-Afrique.

C'est ainsi qu'au niveau de l'atelier de Lomé, des informations ont été recueillies auprès de 12 organisations. Il s'agit de la CSTT, de l'UNSIIT et de la CNTT du Togo, de la COSYGA du Gabon, de la CSC du Congo, de la CSA-Bénin, de l'UNSTB du Bénin, de la CSTC de la RCA, de la CNT du Niger, de la CSTM du Mali, de la COSYBU du Burundi et de la DIGNITE de Côte d'Ivoire.

Au niveau de l'atelier de Nairobi de juillet 2011 des informations ont été recueillies auprès de 8 organisations affiliées : BFTU du Botswana, CETU de l'Ethiopie, CONSAWU d'Afrique du Sud, COTU du Kenya, NACTU d'Afrique du Sud, NOTU de l'Ouganda, TUCTA de la Tanzanie et ZCTU de la Zambie.

2. Synthèse des différentes notes

2.1 Situation au niveau des affiliées anglophones

Quatre des treize affiliées anglophones ayant pris part au séminaire méthodologique de recherche tenu à Nairobi du 12 au 16 Avril 2010 ont pu transmettre des notes sur l'évaluation des relations entre leurs organisations respectives et le monde académique (universités et institutions de recherche). Il s'agit de la SFTU du Swaziland, du SLLC de la Sierra Leone, de MCTU du Malawi et de GFL du Ghana.

1. Situation au niveau de la SFTU du Swaziland

Le SFTU n'a pas eu de relation formelle avec les chercheurs de l'Université. Toutefois deux rapports traitant du travail décent en ont été réalisés par des enseignants de l'Université.

La recherche est réalisée à l'université à travers des programmes de 5 ans en sciences sociales. L'approche de la centrale de Swaziland dans le passé relative à la recherche peut expliquer la faiblesse des relations avec le monde académique. Le coût élevé des consultations réalisées par les enseignants peut également expliquer le faible recours aux services de ces institutions.

L'attitude du gouvernement à l'endroit des syndicats peut également en être une des causes étant donné que l'université est entièrement conduite par l'Etat. Dès lors, il est important de noter que les institutions privées ont tendus leurs mains pour collaborer avec les syndicats.

2. Situation au niveau de la SLLC de la Sierra Leone

Le SLLC en tant que la plus grande représentation des organisations syndicales en Sierra Leone englobant presque tous les secteurs de l'économie, a depuis longtemps recherché l'assistance technique et collaboré avec des professionnels indépendants pour ses besoins de recherche. Ces professionnels émanent le plus souvent des universités, de l'Office Central de Statistiques ou de l'Institut national de Recherche. Aussi, faut-il mentionner que le pays regorge un nombre pléthorique d'institutions académiques et recherche travaillant dans divers domaines (du social à l'économique).

Le SLLC a déjà de façon formelle noué des relations avec un certain nombre de ces institutions comme l'Université de Sierra Leone ou l'Office des Statistiques. Aussi le frais de consultation. Egalement à travers ces représentations, le SLLC est présent dans les structures de gestion de diverses structures étatiques. Le SLLC compte maintenir et renforcer ses relations avec ses fournisseurs de services pour l'atteinte de ses objectifs.

3. Situation au niveau du MCTU du Malawi

Le MCTU entretient de bonnes relations avec l'Université de Malawi qui l'assiste souvent dans ses besoins de recherche. Le réseau de recherche syndical ALRN assister et continue d'assister le mouvement syndical du Malawi en matière de recherche. D'autres organisations comme le BIT et le PSI International l'ont également assisté respectivement au cours de l'enquête de base du Mouvement et dans la conduite de l'étude collective sur au niveau des syndicats du secteur public.

4. Situation au niveau du GFL du Ghana

Durant plusieurs années, le GFL a collaboré avec ses organisations affiliées ainsi qu'avec des enseignants de l'Université du Ghana spécialement ceux de la faculté de droit sur des questions nationales relatives aux politiques économiques et sociales de au cours des années s'est relié avec des organismes et des conférenciers de syndicat de la faculté de la loi, université du Ghana en abordant quelques questions nationales sur des politiques économiques sociales et au Ghana.

Les Chercheurs de FGL ont également pris part aux programmes de renforcement des capacités organisés par l'Académie de Médiation « Gamey & Gamey » et le collège du travail du Ghana.

Aussi, les chercheurs de GFL ont bénéficié de plusieurs enseignements organisés par l'Académie de Médiation « Gamey & Gamey » sur des questions sociales (Protection de l'emploi, grève, contrat de travail...)

En matière de recherche, le GFL et le GTUC ont entretenu de bonnes collaborations concernant les sujets d'ordre économique et social. Aussi les

deux organisations ont conjointement publié divers documents sur les Accords de Partenariat Economique ou en menant des discussions sur les questions commerciales entre pays et l'union Européenne ainsi que l'Afrique de l'Ouest de manière générale. Plusieurs documents de positions ont été le fruit de cette collaboration.

2.2 Situation au niveau des affiliées francophones

Dans la sphère francophone, sept des vingt affiliées qui ont pris part au séminaire méthodologique de recherche tenu à Lomé du 3 au 7 Mai 2010 ont pu transmettre des notes sur l'évaluation des relations entre leurs organisations respectives et le monde académique (universités et institutions de recherche). Il s'agit de l'UTM de la Mauritanie, du CESTRAR du Rwanda, de la CDT de la République Démocratique du Congo, de la CSB du Burkina Faso, de la CSTC du Cameroun, de la CSA du Sénégal et de l'USTG de la Guinée.

1. Situation au niveau de l'UTM de la Mauritanie

En Mauritanie, les relations entre l'Union des Travailleurs de Mauritanie et le monde académique sont très laconiques. Elles se limitaient uniquement à l'invitation de certains professeurs d'université à participer à l'animation de certaines activités de formation au cours de séminaires et ateliers. Toutefois l'UTM envisage d'impliquer davantage le monde académique dans ses futures activités.

2. Situation au niveau du CESTRAR du Rwanda

Les relations de travail et de collaboration entre le CESTRAR et le monde académique rwandais existent mais d'une façon indirecte. En effet, selon les besoins de la recherche et de spécialité, le CESTRAR a souvent recours aux consultants indépendants.

Le CESTRAR pense impliquer à l'avenir les universités et institutions de recherche dans ses activités étant donné qu'ils sont suffisamment outillés pour les accompagner.

3. Situation au niveau de la CDT de la RDC

En RDC, les tentatives de collaboration avec le monde académique ont été amorcées par moment mais sans une réelle visibilité du fait de l'instabilité institutionnelle dans les milieux universitaires. Toutefois, dans le cadre de la réalisation des recherches en politique économique et sociale, le CDT collabore avec l'université de Kinshasa, l'institut supérieur des sciences du travail, l'université catholique du Congo. Aussi, des étudiants en fin de cycle des facultés des Sciences Economiques bénéficient de l'encadrement des syndicalistes du département recherche du CDT.

Outre les universités, le CDT collabore avec les organisations de la Société Civiles (organes de presse, ONG et confessions religieuses)

Les sujets de recherche d'ordre économique au sein de la CDT ont d'une manière générale porté sur : Le panier de la ménagère ; L'évolution des prix des biens de consommation de première nécessité ; Les conditions de vie des fonctionnaires et agents de l'Etat ; L'impact de la crise financière en RDC ; La problématique du VIH/SIDA sur le lieu de travail ; La problématique de la syndicalisation ; La problématique de la prolifération des syndicats en RDC.

Avec la nouvelle dynamique impulsée par la CSI-Afrique à travers le renforcement des interventions dans le domaine de la politique économique et sociale, la CDT a pris un ferme engagement de consolider ses relations avec les universités, centres de recherches et organisations de la société civile.

4. Situation au niveau de la CSB du Burkina Faso

Au Burkina Faso comme dans la plupart des pays africain, les syndicats sont considérés comme des contre-pouvoirs. Cependant, pour mener à bien ses activités, les organisations syndicales burkinabè entretiennent de solides relations avec les partenaires techniques entre autres l'Université de Ouagadougou, les institutions indépendantes de recherche et les organisations de la Société Civile. Ces relations permettent également d'analyser et de formuler des alternatives pour le développement du pays.

5. Situation au niveau de la CSTC du Cameroun

Au Cameroun, les relations de travail entre les universités, grandes écoles et le mouvement syndical sont restées embryonnaires et ponctuelles se limitant souvent à des animations de conférences-débats sur des questions bien précises. Le mouvement syndical camerounais n'a jusqu'alors tissé aucune relation formelle avec des institutions de recherche. Cependant, il ressort des réalités et circonstances actuelles une tendance de dialogue et de collaboration entre divers institutions du monde académique et le mouvement syndical en vue de garantir un avenir meilleur au mouvement syndical.

6. Situation au niveau de la CSA du Sénégal

Au Sénégal, le partenariat entre les institutions de recherche et les syndicats dans le domaine de la politique économique et sociale peut être de deux ordres : (i) partenariat entre le bureau sous régional de l'OIT ou de la Fondation Friedrich Ebert et les syndicats ; (ii) partenariat entre les institutions indépendantes de recherche des ONG, des partenaires au développement et les syndicats.

Dans le 1^{er} cas, des études sont souvent menées par le BIT ou la FES en partenariat avec les syndicats ; ainsi l'accès aux résultats de ces recherches est facilité aux travailleurs. Il est à noter que ces activités de recherche ne sont pas très importantes dans ce partenariat.

Dans le 2nd cas, les échanges sont très faibles car les ONG mènent seules leurs recherches mais les syndicats ont souvent accès à leurs publications.

Au niveau universitaire, plusieurs syndicalistes travaillent dans les instituts de recherche comme l'Institut Fondamentale d'Afrique Noire (IFAN) ou l'Institut Sénégalais de Recherche Agricole (ISRA). Cependant, aucun partenariat formel n'existe entre les syndicats et ces institutions de recherche.

Des Institutions Régionales de Recherche de renom comme le CODESRIA (Conseil pour le Développement de la Recherche Scientifique en Afrique) ou l'IRD (Institut de Recherche pour le Développement) existent également au Sénégal. Le mouvement syndical sénégalais pourrait nouer de solides relations

avec ces institutions en vue de booster la recherche syndicale pour un mieux-être des populations en général et des travailleurs en particulier.

7. Situation au niveau de l'USTG de la Guinée

En Guinée, les structures syndicales n'ont pas pour le moment de département de recherche. Elles collaborent le plus souvent avec les institutions de recherche indépendantes en l'occurrence la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université Sonfonia, l'Association Guinéenne pour l'emploi des Jeunes, le conseil Economique et Social pour le ne citer que ceux-là. La plupart des études réalisées par l'USTG dans le domaine économique et social ont été conduites par des consultants indépendants.

3. Informations recueillies lors des ateliers de recherche de Lomé et de Nairobi

Ces informations ont été fournies par les affiliés lors du carrefour portant sur l'aspect organisationnel et institutionnel de la recherche syndicale organisé lors des ateliers méthodologiques de recherche organisés à Lomé et à Nairobi respectivement du 20 au 23 juin 2011 et du 28 juin au 1^{er} juillet 2011.

3.1 Informations recueillies au niveau des affiliées anglophones

Il ressort de l'analyse des informations fournies que les relations de collaboration étroite systématisées par des accords entre les syndicats et les institutions de recherche et les monde académique sont très faibles. Toutefois quelques relations ont été signalées au Kenya, Sierra Léone, Botswana et Malawi dans le cadre de travaux ponctuels entre les syndicats et des institutions académiques.

3.2 Informations recueillies au niveau des affiliées francophones

L'analyse des informations fournies par les affiliés francophones permet de faire les constats ci-après : En Côte d'Ivoire, la Centrale DIGNITE entreprend des relations formelles avec le monde académique. Il en est de même au niveau de la COSYGA au Gabon. Au Togo sur les trois

organisations affiliées, seule la CSTT entreprend des relations formelles avec les enseignants de l'université dont le syndicat est membre de la centrale. Dans ces cas, les relations sont matérialisées par des travaux de recherches ponctuelles sur les questions de développement économique et social des pays. Au niveau de certaines centrales, ces relations existent mais ne sont pas formalisées. C'est le cas par exemple de la CSTM au Mali, de l'UNSTB et de la CSA au Bénin, de la CSTC en RCA, de la CNT au Niger également de la CSA au Sénégal.

3.3 Informations recueillies au niveau chercheurs seniors et de leaders du mouvement syndical africain

Les diverses consultations menées auprès de ces acteurs ont révélé l'existence d'expériences diverses signalées par relevées par les organisations syndicales continentales (CISL-ORAF, l'ODSTA et l'OUA). C'est ainsi que ces organisations ont entretenu des programmes de travail avec le monde académique à travers des projets individuels de collaboration avec des experts et chercheurs universitaires. Le cas le plus significatif est celui du Programme Africain pour le Développement de la Participation (PADEP) qui a mobilisé pendant la période 1985-2006, des organisations syndicales d'une vingtaine de pays africains. En effet à la faveur des mutations socio-politiques des années 1990, ces syndicats africains ont tenté avec le concours des experts de certaines universités africaines d'étudier les implications des changements sociaux et des transformations politiques sur les relations de travail et l'action syndicale en Afrique. A ce titre des recherches ont été menées sur les programmes d'ajustements structurels et les économies africaines, le changement démocratique, le mouvement syndical et les relations de travail industrielles en Afrique. Ces recherches ont abouti par moments à des programmes et ateliers de formation pour des syndicalistes. Toutefois ces expériences intéressantes n'ont pas permis de systématiser les relations syndicats et monde académique et mettre en place des projets de collaborations fonctionnels et pratiques débouchant sur des instituts et programmes de recherches opérationnels du mouvement syndical africain.

Conclusion

Il ressort à la lumière des informations fournies par les affiliés qui ont participé à l'investigation que les relations de coopération entre les syndicats africains et le monde académique en matière de recherche sont peu développées. Hormis la situation dans certains pays comme par exemple le Ghana, la RDC, le Sénégal ou le Togo, où des affiliés entretiennent des relations de travail régulières avec des experts universitaires, il n'existe presque pas d'accord formel de collaboration entre le mouvement syndical africain et les universités et/ou institutions de recherche. Les contacts noués se limitaient à l'animation de certains séminaires par les professionnels du monde académique sur la base de travaux de consultations sollicités par les syndicats.

Ce constat général, peut tout d'abord s'expliquer par la faible implication des organisations syndicales dans les activités de recherches en matière de politique économique et sociale. Il peut également être expliqué par la faible importance accordée aux questions de recherche due souvent au manque de vision de la part du leadership syndical africain. D'autres contraintes majeures comme la faiblesse organisationnelle et institutionnelle des structures de recherches syndicales viennent également s'ajouter aux facteurs explicatifs.

Ce qui de facto conduit à la quasi-absence de relations entre le mouvement syndical et le monde académique et les institutions de recherche comme ressorti des informations recueillies dans le cadre de cette analyse. Or les institutions de recherche et les universitaires disposent de compétences avérées pour accompagner le mouvement syndical dans sa lutte pour le bien-être des travailleurs par la formulation de politiques et alternatives idoines pour le développement.

Pour mieux défendre les intérêts des travailleurs qu'elles représentent, les organisations syndicales africaines doivent :

- (i) donner une priorité à la recherche sur tous ces plans en créant des départements de recherche au sein de leurs organisations ou en renforçant ceux qui existent déjà ;

- (ii) renforcer leurs capacités, au regard des exigences du nouvel ordre économique mondial, surtout dans l'analyse des grandes questions économiques et sociales en vue d'assurer un développement harmonieux des différentes couches sociales et par delà, le développement de tout le continent africain ;

- (iii) trouver des voies et moyens pour renforcer leur collaboration avec les universités et les institutions de recherche, en dotant leurs instances de recherche de budgets conséquents et en nouant avec les universités et institutions de recherche des accords formels de façon que ces derniers les accompagnent aussi bien dans leur processus de renforcement des capacités que dans la formulation de politiques idoines pour la défense des intérêts des travailleurs.